

## ESSMS : élaborer et valider un programme pluriannuel d'investissement

Une journée de web-formation

**lundi 30 mai 2022  
de 9h30 à 17h00**

ou

**jeudi 29 septembre 2022  
de 9h30 à 17h00**

IPP Formation vous propose une journée de travail sur les PPI :  
les règles en vigueur,  
les méthodes d'élaboration,  
les analyses à opérer avant leur validation.

### Les participants

Directeurs et responsables administratifs  
et financiers des ESSMS.  
Agents des autorités de contrôle et tarification.

### L'intervenant

Cédric Valade, consultant et formateur,  
anime cette journée.  
Spécialiste de la fonction budgétaire et comptable,  
c'est un pédagogue très apprécié.

### Les questions traitées

#### Les dispositions régissant le contrôle des investissements des ESSMS

Les règles relatives à l'approbation des PPI, le contenu du dossier.  
Les règles relatives à l'approbation des emprunts.  
Les règles relatives au subventionnement des investissements.

#### Les critères d'analyse des PPI par les autorités de tarification

L'opportunité et le coût.  
Les conséquences économiques et financières.

#### L'analyse du financement du programme d'investissement

L'analyse financière préalable.  
La construction de scénarios d'investissement et de financement.

#### L'analyse des projets de recours à l'emprunt

Evaluer les capacités de remboursement des emprunts.  
Evaluer les charges financières induites.

#### Les conséquences des investissements sur l'équilibre d'exploitation

Prévoir l'évolution des charges d'exploitation courantes.  
Estimer l'évolution des produits d'exploitation.

### L'horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée au milieu de chaque demi-journée.

### Les modalités pédagogiques

Les participants pourront poser des questions par écrit au fur et à mesure du déroulement de la session.

Un dossier documentaire sera adressé par courriel avant le début de la session.

### Les modalités techniques

Le séminaire se déroulera sur une plateforme de vidéoconférence hébergée sur internet.

Vous n'aurez pas besoin de télécharger un logiciel spécifique, mais seulement :

- d'une connexion internet à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou Opéra.

# Formulaire d'inscription

à retourner à **ipp@ipp.fr**

**IPP Formation**

Institut de la Performance Publique

Téléphone ☎ 01 55 748 300

**Web-séminaire**

## ESSMS : élaborer et valider un programme pluriannuel d'investissement

Session choisie  
(cocher une case)

**lundi 30 mai 2022**  
**de 9h30 à 17h00**

**jeudi 29 septembre 2022**  
**de 9h30 à 17h00**

### Les conditions de participation

Le montant des frais d'inscription est de 595 euros par personne inscrite (montant non soumis à TVA).

### Les modalités d'inscription

#### Inscription des participants par le gestionnaire de la formation continue

Il convient de compléter et valider le présent formulaire d'inscription et l'adresser à l'Institut de la Performance Publique. Il vous est possible...

- ♦ d'imprimer le formulaire pour le remplir au stylo
- ♦ ou bien de remplir ce formulaire pdf sur votre ordinateur avant de l'enregistrer.

Il faut ensuite signer le bulletin d'inscription...

- ♦ soit "manuellement", en y apposant le cachet de votre collectivité
- ♦ soit électroniquement si votre collectivité adhère à une plate-forme de signature dématérialisée.

Pour finir, il faudra **envoyer** le bulletin d'inscription par courrier électronique (à ipp@ipp.fr)

L'Institut adressera un **e-mail de confirmation** et une **facture valant convention de formation**.

Une fois confirmée l'inscription sera définitive. Elle sera payable après la tenue du séminaire (pour les organismes soumis aux règles de la comptabilité publique).

#### Accès des participants à la plate-forme de vidéo-conférence

Chaque participant régulièrement inscrit recevra un **courriel d'invitation** comportant un **lien hypertexte d'accès à la vidéo-conférence**. Des courriels de rappel sont adressés aux participants quelques heures et quelques minutes avant le début du séminaire.

### Organisme-client

Dénomination

Adresse postale

### Gestionnaire de l'inscription

Adresse e-mail

Prénom et NOM

Service

Téléphone

### Participants

Civilité	Prénom	NOM	Adresse e-mail de connexion

Montant net total des frais d'inscription = nombre de participants ( \_\_\_ ) x 595 Euros = \_\_\_\_\_ €

Fait à

Le

Par (nom du signataire)

Signature et cachet